

# Certificat droit ecclésial de la vie consacrée

FACULTÉ DE DROIT CANONIQUE

Théologie / Droit Canonique / Sciences Religieuses Formation continue

DERNIERE MISE À JOUR / 22/10/2024

› **Durée** : 6 sessions sur deux ans – 30 crédits

› **Bourses** : Possibilité de demande d'aide financière

› **Campus** : Toulouse

## Présentation de la formation

Depuis l'année académique 2018-2019, la Faculté de Droit canonique de l'Institut Catholique de Toulouse propose un Certificat « Droit ecclésial de la vie consacrée ». Proposé sous forme de sessions, cette offre de formation consiste en un cycle de deux années académiques, qui ne vise pas à former des spécialistes du droit de la vie consacrée mais à en proposer une approche introductive et généraliste de niveau universitaire.

Ouvert à toutes les personnes consacrées, hommes et femmes, désireux de prendre soin de leur formation permanente (sous réserve de l'accord formel de leurs Supérieur(e)s légitimes), ce Certificat n'est aucunement réservé à ceux et celles qui exercent déjà des responsabilités au sein de leurs communautés d'appartenance. Le Certificat est également ouvert aux laïcs et aux clercs diocésains (autorisés par leur Ordinaire) intéressés et motivés par l'étude de l'enseignement du Magistère ecclésial et de la législation canonique relatifs à la Vie consacrée dans l'Église.

En dehors de la perspective de l'obtention du Certificat moyennant les validations requises, il est possible de s'inscrire à une ou plusieurs sessions thématiques de son choix parmi celles au programme.

## Objectifs pédagogiques de la formation

Cette formation contribue à l'acquisition de compétences essentielles des personnes consacrées au sein des communautés de vie consacrée et/ou des diocèses et susceptibles d'exercer des fonctions en matière de :

- ✓ Formation
- ✓ Conseil
- ✓ Accompagnement
- ✓ Gouvernement
- ✓ Administration

## Évaluation des acquis et compétences

Présence obligatoire :

- ✓ Rédaction de deux devoirs écrits courts
- ✓ Deux examens oraux de synthèse de validation : un par an sur les matières enseignées

## Méthodes pédagogiques mobilisées :

Les cours sont dispensés en présentiel.

- ✓ Module de 3 sessions sur une journée et demie par année académique
- ✓ Au total 6 sessions sur deux années.

## Programme

### Contenu de la formation

Le Certificat comprend un total de six Sessions de cours d'une journée et demie (du jeudi après-midi à partir de 14 heures au vendredi après-midi jusqu'à 16 heures).

### Programme de formation

Les cours sont dispensés en présentiel, dans les locaux de l'Institut Catholique de Toulouse, sous forme de module composé de 3 Sessions thématiques intensives d'une journée et demie (9 heures par Session) par année académique sur deux années.

(N.B. : Pour l'année 2, l'ordre des sessions pourra éventuellement faire l'objet de changements )

2024-2025

Session 1 - 10 et 11 octobre 2024



**Ecclésiologie de la vie consacrée et grands textes du Magistère depuis Vatican II**  
Étienne RICHER, c.b. ; Philippe-Joseph JACQUIN, o.s.b.

Session 2 - 6 et 7 février 2025



**Normes communes à tous les Instituts de Vie Consacrée (IVC) et articulation du Droit universel / Droit particulier**  
Loïc-Marie LE BOT, o.p.

Session 3 - 15 et 16 mai 2025



**Le droit ecclésial de la vie consacrée vécue (obligations et droits des IVC et de leurs membres ; apostolat des IVC)**  
Philippe-Joseph JACQUIN, o.s.b.

2025-2026

Session 4



**Questions sur les droits fondamentaux des consacrés (droit canonique et droit civil)**  
Joseph-Thomas PINI, o.p.

Session 5



**Formes particulières de la vie consacrée : ermites, vierges et formes nouvelles (canons 603-604-605)**  
Loïc-Marie LE BOT, o.p.

Session 6



**Quelques questions d'actualités pour la vie consacrée (Evolution des instituts, Cor Orans...)**  
Philippe TOXÉ, o.p. ; Philippe-Joseph JACQUIN, o.s.b.

## Équipe pédagogique

- ✓ Fr. Loïc-Marie LE BOT, o.p.  
Doyen de la Faculté de Droit Canonique de l'Angelicum  
Ancien official de la CIVCSVA (Rome)  
Président du Comité canonique de la CORREF
- ✓ Fr. Philippe-Joseph JACQUIN, o.s.b.  
Membre de la Commission Canonique de la Congrégation de Subiaco et Mont-Cassin  
Chargé de cours auprès du Studium inter-monastique (STIM)
- ✓ Fr. Etienne RICHER, c.b.  
Professeur ordinaire - Faculté de Droit canonique - ICT  
Doyen de la Faculté de Droit Canonique - ICT
- ✓ Fr. Joseph-Thomas PINI, o.p.  
Professeur ordinaire - Faculté Libre de Droit - ICT  
Chargé de cours - Faculté de Droit canonique - ICT
- ✓ Fr. Philippe TOXÉ, o.p.  
Doyen honoraire - Faculté de Droit canonique - ICP  
Professeur ordinaire - Studium de Droit canonique - Lyon

## Tarif et financement

- ✓ Tarif annuel : 556 €
- ✓ Pour les étudiants déjà inscrits dans un autre cursus : 515 €
- ✓ Tarif par session: 238 €



## Contact

**Charlotte Horeau**

Secrétariat universitaire

✉ [Charlotte.horeau@ict-toulouse.fr](mailto:Charlotte.horeau@ict-toulouse.fr)

☎ +33562268534

